

Rapport P-358 A de la commission des pétitions, chargée d'examiner la pétition du 27 juin 2016: «Un futur pour les patineurs genevois».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 5 février 2020,
dans le rapport P-358 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-358 au Conseil administratif le 5 février 2020.